



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E79112

VALABLE JUSQU'AU

18/11/2025

ÉDITÉ LE

15/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2008

Forme juridique : SAS

Capital : 7 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DUNKERQUE 503.135.675

Siret : 503 135 675 00026

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 51587

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1247000/001399189

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1247000/001399189

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Raison sociale : TOP TOITURES DUNKERQUE

14 RUE DES FORTS
59210 COUDEKERQUE-BRANCHE

Téléphone : 03 28 21 28 01

Portable :

Site Internet : <http://toptoitures.fr>

E-mail : contact@toptoitures.fr

Responsabilité légale :

SLOBODA ERIC PRÉSIDENT

Fax :

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/11/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	20/11/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée) Mention RGE	18/09/2024
3211	Étanchéité en matériaux bitumineux en feuilles (Technicité courante) Mention RGE	18/09/2024
3811 PROB	Parois en bardages simples (Technicité courante) Mention RGE	02/07/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	02/07/2025
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.